



Centre d'Étude
et de Recherche
sur la Philanthropie

**Les animaux dans les
établissements accueillant
des enfants handicapés
ou en difficulté**

Rapport d'étude

Juillet 2005

Contact : Chris OLIVIER
Chris.olivier@cerphi.org

SOMMAIRE

1 - Présentation de l'étude	3
• Rappel du contexte	4
• Rappel des objectifs de l'étude	6
• Rappel de la méthodologie et échantillon	7
2 – Conclusions	10
• Principaux enseignements	11
• Axes de réflexion pour la Fondation Sommer	15
3 – Analyse détaillée	18
• La relation enfant/animal : les arrières plans perceptifs et culturels	19
I - Perception dominante	19
II - Les différentes approches	21
III - La formation et l'information	24
• Petit inventaire des pratiques	26
I - Constat global	26
II – La présence d'animaux dans les établissements	28
III – Les activités avec des animaux hors site	30
IV – Premier bilan	33
• Les déterminants des pratiques	34
I – Les facteurs favorables et les conditions de faisabilité	34
II – Les freins	37
• Les perspectives	41
I – Au bilan	41
II – Les trois registres de besoin	42
4 – Annexe : le guide d'entretien	44

1 - Présentation de l'étude

RAPPEL DU CONTEXTE

- ◇ La Fondation Adrienne et Pierre Sommer a pour mission d'améliorer la relation Homme / Animal et soutient des initiatives qui visent à renforcer ce lien, en particulier dans le domaine de l'action sociale et humanitaire, ainsi que celui de la recherche médicale.
Elle encourage des initiatives d'établissements ou d'associations qui développent des activités associant l'animal à une visée thérapeutique, éducative ou sociale.

- ◇ Une recherche documentaire rapide sur Internet réalisée en amont de cette étude, fait apparaître la diversité des pratiques depuis la simple **introduction d'un animal familier** dans un lieu d'accueil, jusqu'à des pratiques structurées au sein d'actions thérapeutiques ou éducatives.

L'utilisation de l'animal est citée dans des contextes et à des fins variés :

- Comme présence rassurante, socialisante, affective apportant une aide irremplaçable à des personnes aux prises avec des difficultés de toutes sortes, dans des contextes variés (lieux d'accueil, écoles, prisons, hôpitaux)
- Dans le cadre de certaines pathologies (la caresse de l'animal comme moyen de réduire la pression artérielle pour des personnes souffrant de pathologies coronariennes)
- Après d'enfants dans des actions éducatives ou de socialisation (l'animal comme moyen de motiver, de rassurer dans des lieux angoissants) ou dans un contexte thérapeutique (animal medium ou agent dans la relation enfant / thérapeute)
- Après de personnes souffrant de handicap moteur ou mental (l'animal comme aide pour dépasser certains blocages, moyen d'améliorer les déficiences motrices ou mentales...)

Mais il ne semble pas exister de corpus de réflexion et de recherche constitué sur ce sujet qui, bien que ces pratiques se développent, reste un peu un parent pauvre.



Dans ce contexte, la Fondation Sommer a confié au CerPhi la réalisation d'une étude des pratiques existantes dans les établissements prenant en charge des enfants handicapés ou en difficulté en France.

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE

1. Répertorier et caractériser les pratiques existantes, dans leur diversité :

- Quels établissements intègrent l'animal à leur pratique
- Quelles sont les différentes pratiques (animaux choisis, modalités...)
- Quelle est leur finalité, les bénéfices attendus pour les enfants handicapés ou en difficulté
- Qui les initie, quelles sont leurs motivations
- Quelles sont les sources d'information en ce domaine
- Quel bilan en tire-t-on
- Quels sont les besoins induits dans ce domaine pour les responsables d'établissements

2. Inventorier les freins au développement de ces pratiques

Pour les établissements n'ayant aucune pratique ou les ayant abandonnées

- Quels sont les points de vue, le niveau d'information, de connaissance sur ces pratiques
- Quels sont les freins (au plan pratique, financier, scientifique...)
- Quelles sont les attentes éventuelles d'information, d'aide

3. Emettre des hypothèses sur les actions à mener par la Fondation

- Etudes à mener pour approfondir la connaissance et la compréhension de ce domaine
- Initiatives à favoriser

RAPPEL DE LA METHODOLOGIE ET ECHANTILLON

La méthode

- ◇ Pour atteindre cet objectif, nous avons réalisé une **étude qualitative sur la base d'interviews téléphoniques de responsables d'établissements** (ou dans certains cas, du responsable pédagogique ou thérapeutique, ou du psychomotricien)

La réalisation du terrain

- ◇ Les entretiens ont eu lieu en juin et juillet 2005. Ils ont duré de quelques minutes à une heure, selon la disponibilité des interviewés, et leur implication dans le sujet.
 - Les entretiens très approfondis ont permis de poser les termes de la problématique (arrière-plans perceptifs, facteurs favorables et défavorables à l'installation de ces pratiques, motivations et freins) et de mettre à jour les besoins et les attentes des responsables d'établissement
 - Les entretiens plus courts ont permis de compléter l'inventaire des situations.
- ◇ Un extrait du fichier du SNASEA a servi de base à cette étude. Nous avons réalisé les appels de façon aléatoire sur ce fichier, en variant autant que possible pour chaque catégorie d'établissement les régions d'implantation ainsi que les types d'établissements et de population prises en charge.

L'échantillon

- ◇ **Notre étude se base sur l'analyse de 42 entretiens, réalisés au sein de 36 établissements**, dont 20 accueillant des enfants handicapés et 16 prenant en charge des enfants et des adolescents en difficulté.

◇ Sont représentés dans cet échantillon :

- *Pour les enfants handicapés :*

- ITEP, IME, IM Pro, SESSAD, CAES, IPSA, Foyer thérapeutique
- Prenant en charge des enfants et des jeunes de 6 à 20 ans, soit en internat, soit en externat, soit suivis au sein des familles, avec différents modes de scolarisation
- Ayant des problèmes de déficience intellectuelle, des troubles psychotiques et autistiques, des troubles du comportement et de la personnalité, ou une déficience auditive ou visuelle

- *Pour les enfants et jeunes en difficulté :*

- Centres éducatifs fermés, MECS, foyers, maison d'enfants, Centre d'accueil et d'accompagnement, Centre médico-éducatif, AEMO, Service de réparation pénale
- Prenant en charge des enfants et des jeunes de 3 à 21 ans,
- Dirigés sur ces établissements par l'ASE ou par la justice

Remarques sur l'échantillon

Nous avons pris en compte dans notre analyse 42 entretiens jugés *utiles*, à savoir ayant eu lieu avec la personne compétente (directeur ou responsable thérapeutique ou éducatif), cette personne ayant accepté de s'exprimer sur le sujet au moins un minimum, ce qui était le cas le plus fréquent.

Nous n'avons pas pris en compte les contacts jugés *non pertinents*, soit pour des raisons d'inaccessibilité du responsable, soit en raison de son manque d'implication sur ces aspects, *ce qui était souvent le cas lorsque aucune activité n'a lieu dans son établissement avec des animaux*.

Il est donc probable que notre échantillon « sur-représente » les établissements développant ces pratiques.

Cette distorsion statistique ne constitue pas un biais dans le cadre d'une **étude qualitative**, qui a permis de bien cerner la problématique et de mettre à jour des axes de travail pour la Fondation Sommer.

Enfin rappelons que cet échantillon n'étant pas représentatif (ni en nombre, ni en structure), nous ne donnons pas ici d'indications chiffrées qui pourraient induire en erreur. Nous indiquons en revanche, chaque fois que nécessaire, l'importance, majeure ou mineure, des tendances constatées.

En fonction des axes de travail qui seront choisis par la Fondation à l'issue de cette étude, il sera sans doute nécessaire de valider ou d'approfondir certains de ces résultats.

La définition des champs d'études complémentaires pourra se faire lors d'une séance de travail avec vous, après présentation et discussion des résultats de l'analyse et des conclusions.

2 - Conclusions

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

◇ **Le contexte global**

Il existe auprès des responsables d'établissement interrogés, **un quasi-consensus sur les bénéfices potentiels d'une relation à l'animal** pour l'enfant handicapé ou en difficulté, notamment pour le petit enfant et pour celui qui souffre de carences affectives, ou de problèmes de relation et de communication.

Que ce soit en raison de l'intérêt universel que l'enfant porte à l'animal, en raison de la capacité relationnelle et affective de celui-ci, ou encore pour son statut de « représentant » du monde vivant, l'animal est perçu comme un agent de re-médiation et un support privilégié dans des programmes éducatifs, pédagogiques ou thérapeutiques divers.

Les fondements de cette conviction - et des pratiques le cas échéant - sont le plus souvent intuitifs (fondés sur le bon sens et les représentations) ou pragmatiques (ancrés dans le vécu personnel), parfois plus étayés.

Mais elles ne s'appuient ni sur une connaissance structurée, ni sur une formation professionnelle commune, ni sur une culture partagée : la réflexion et l'acquisition de compétences sur ces sujets se fait, le cas échéant, de façon individuelle et n'est pas la règle.

Même lorsque les interviewés manifestent un faible degré d'implication vis-à-vis de cette question, on ne rencontre pas d'objection de fond ou d'opinion contradictoire sur ce principe.

◇ **Un développement aléatoire**

Ce consensus sur le principe ne se traduit pas nécessairement par la mise en œuvre de projets spécifiques par les établissements :

- soit parce que d'autres activités sont privilégiées (par habitude, ou en raison des spécialisations des éducateurs en place, ou parce qu'elles sont jugées plus favorables aux difficultés des populations accueillies),

- soit parce que les conditions ne sont pas réunies pour permettre la mise en place et le maintien de ces activités, qui se heurtent à des difficultés trop importantes.

L'existence ou l'absence d'activités avec et autour de l'animal dans un établissement ne correspond pas à des règles systématiques et communes.

Leur développement se fait de façon aléatoire et opportuniste, en fonction de **facteurs conjoncturels**, parmi lesquels a minima :

- L'implication **personnelle d'un professionnel** (directeur, pédagogue, thérapeute, éducateur...), particulièrement intéressé ou expérimenté dans ce domaine, qui promeut, initie et fait vivre un projet, avec le risque que cette activité cesse avec son départ si l'équipe restante ne partage pas sa conviction, ou n'a pas développé de compétence.
- Un environnement **favorable** :
 - Hors établissement : présence à une distance raisonnable d'une « offre » ayant un réel potentiel pour accueillir des enfants en difficulté (moniteurs spécialisés, disponibilité...)
 - Dans l'établissement : locaux, site et personnel compatibles avec l'accueil d'animaux sur le site.

◇ **L'inventaire des pratiques**

Les activités les plus courantes répertoriées dans notre échantillon sont organisées à l'extérieur des établissements.

Elles sont choisies pour leur intérêt mais également par défaut : l'éventail de prestations disponibles est extrêmement restreint. Ce sont essentiellement des activités :

- **autour du poney et du cheval** : pratique de l'équitation, soin aux animaux, dans un but thérapeutique, éducatif ou de simple loisir. Le travail autour du cheval présente de multiples avantages qui justifient qu'il soit aussi répandu : l'offre existante est assez fournie et souvent subventionnée ; le cheval est un animal imposant qui limite les risques de maltraitance, et qu'il est enrichissant d'apprendre à maîtriser ; l'éventail des bénéfices de l'équitation est large et concerne tous les niveaux : psychologique, psychomoteur, social... ; enfin, l'équithérapie a acquis ses lettres de noblesse (en

tout cas, un nom qui la constitue en réelle discipline, lui donne une existence légitime).

- **autour des fermes pédagogiques** ou de lieux d'accueil possédant des animaux de ferme et de basse-cour.
Il peut s'agir d'activités suivies ou ponctuelles, là encore dans une perspective pédagogique ou de simple loisir. Ces animaux sont privilégiés car emblématiques d'un mode de vie passé plus intuitif et naturel que le nôtre. Ils font partie de notre fonds commun de représentations imaginaires et culturelles ; ils permettent un rapport direct et facile aux phénomènes naturels de la vie : naissance, soin, alimentation, reproduction, mort ; ils ouvrent sur le champ plus rationnel des rapports de dépendance économique et d'exploitation de l'animal par l'homme.

La présence d'animaux sur les sites des établissements est de moins en moins fréquente, en raison des nombreuses difficultés auxquelles se heurtent les établissements : inadaptation des locaux et des sites, difficultés d'organisation dans leur prise en charge au quotidien, lourdeur des responsabilités, risques associés pour les enfants eux-mêmes et pour les animaux (maltraitance), nécessité d'encadrer et de surveiller en permanence cette présence...

La réglementation concernant l'hygiène et la sécurité constitue un obstacle majeur, de façon directe parce qu'elle est perçue comme (quasi) incompatible avec toute présence animale ; de façon indirecte parce qu'elle manifeste l'opposition implicite des organismes de contrôle, et donc de l'institution. La critique de cette réglementation et de son pouvoir inhibiteur des énergies et des initiatives constitue une tendance significative dans notre échantillon.

Malgré ces obstacles, deux types de présence peuvent être ponctuellement mis en place et maintenus dans certains établissements, convaincus que le contact quotidien avec l'animal améliore de façon irremplaçable la vie des enfants :

- élevage ou accueil d'animaux de ferme ou d'agrément dans des établissements accueillant des enfants en difficulté, lorsque le cadre s'y prête et que le personnel peut faire face aux contraintes de sa prise en charge

- présence de petits animaux dans une classe, à l'initiative de l'enseignant : poissons, hamster, voire élevage de chenilles ou de têtards.

AXES DE REFLEXION POUR LA FONDATION SOMMER

- ◇ **Au bilan, le contexte actuel se caractérise par sa complexité et sa dimension paradoxale pour les acteurs :**
 - ⇒ La conviction unanime du caractère bénéfique de la relation à l'animal pour les enfants handicapés ou en difficulté constitue un terrain favorable au développement spontané d'initiatives multiples, et potentiellement réceptif à des communications et à des propositions visant à les favoriser
 - ⇒ Le manque de fondements théoriques partagés, d'échange d'expérience, et de reconnaissance institutionnelle construisent un contexte flou, où les projets naissent de l'opportunité et de l'énergie des individus, sans point d'ancrage fort pour les pérenniser, où les expériences individuelles peinent à s'organiser en savoir structuré, où il est difficile de capitaliser sur des acquis.

Dans ce contexte, les établissements énoncent, de façon explicite ou implicite, trois catégories de besoins :

- **Le développement de formations et de circuits d'information** à la fois pour faciliter l'émergence de programmes pertinents, soutenir leurs promoteurs, légitimer les actions en place et créer une curiosité sur ces sujets, les mettre en relief
- **Le développement des ressources**
 - Développement de **pôles ressources extérieurs** aux établissements : offres accessibles et adaptées, professionnels compétents et impliqués dans des partenariats suivis
 - Développement de leurs **ressources propres** : matériel, personnel, budget pour faciliter la présence animale sur site, et initier et développer leurs activités...
- **Reconnaissance de la légitimité de ces actions et soutien institutionnel**, notamment via un assouplissement des cadres et de la réglementation.

◇ **La Fondation Sommer dans ce contexte a un rôle majeur à jouer**

Elle est actuellement peu connue des établissements, qui n'identifient ni son existence, ni sa vocation.

Toutefois, dès lors qu'elle est présentée succinctement, elle suscite l'intérêt et apparaît comme **un allié potentiellement efficace** pour le développement de la relation enfant / animal dans les établissements prenant en charge des enfants handicapés ou en difficulté :

- Une fondation est par définition un organisme solide, qui allie le sérieux à l'indépendance
- La vocation de la Fondation Sommer présente l'avantage de la clarté et d'un positionnement unique : elle est la seule à défendre cette cause.

La spécificité et la précision de la mission qu'elle s'assigne lui confèrent d'emblée une légitimité.

La modalité qui consiste à soutenir des projets au travers d'appels à propositions est adaptée à une partie des besoins puisqu'elle peut contribuer au développement des ressources internes et externes des établissements, mais elle n'est ni suffisante, ni même primordiale.

Dans le contexte actuel, la vocation de la Fondation Sommer l'oriente également sur des chantiers plus vastes, et dans un rôle plus moteur. Elle a notamment légitimité à agir pour :

Promouvoir les savoirs et la connaissance :

- Tisser des liens avec les scientifiques de la spécialité, faire connaître et circuler les études existantes au plan international, promouvoir de nouvelles études et leurs résultats
- Créer des lieux d'échange d'expérience (site Internet, rubriques dans la presse professionnelle et/ou thématique, colloques....)
- Promouvoir une sensibilisation et un enseignement spécifique dans les écoles d'éducateurs, et des formations continues pour les professionnels en activité

Susciter des partenariats entre établissements et acteurs extérieurs :

- Aider le développement d'offres de prestations type fermes pédagogiques, gîtes ruraux accueillant des animaux,
- Favoriser l'émergence de projets et de partenariats avec tous les acteurs pouvant offrir un cadre de mise en relation des enfants avec les animaux : chenils, écoles vétérinaires, associations de défense des animaux gérant des refuges...

Favoriser la reconnaissance et la légitimité des actions :

- Des campagnes de sensibilisation aux enjeux de la relation à l'animal pour l'enfant handicapé ou en difficulté et de communication en direction du grand public.

NB : Une mobilisation des journalistes d'émissions dédiées à la cause animale et des rubriques ou médias spécialisés peut être envisagée : ils pourraient trouver dans un discours sur l'apport de l'animal à l'enfant en difficulté, une opportunité de renouveler et de moderniser leur angle d'attaque du sujet. Compte tenu du consensus qui semble exister sur l'évidence des bienfaits de l'animal pour l'enfant, il est probable que le public y serait réceptif.

Dans un autre registre, le discours des associations qui collectent en faveur de la cause animale pourrait être utilement renouvelé à partir de ces questions, si on leur fournit la matière nécessaire. Les donateurs seraient sensibles à un discours moins « larmoyant » qui mettrait l'accent sur la réciprocité de l'apport homme/animal.

- Un travail avec les différentes instances de contrôle, en faveur du développement de ces programmes : Favoriser une réflexion commune sur les moyens concrets de concilier les différents impératifs réglementaires (services vétérinaires, DDASS, éducation nationale....) avec les besoins des établissements et avec ceux des enfants.

3 – Analyse détaillée

LA RELATION ENFANT / ANIMAL : LES ARRIERE-PLANS PERCEPTIFS ET CULTURELS

I – PERCEPTION DOMINANTE

◇ *Un consensus sur l'apport de l'animal à l'enfant*

Les interviews confirment largement les premiers constats issus de notre approche documentaire initiale.

La plupart des pratiques, des attitudes et des attentes enregistrées ici reposent sur la conviction à peu près universellement partagée par les interviewés, que **la relation à l'animal est favorable à l'épanouissement personnel** de tout être humain, et en particulier de l'enfant, a fortiori de celui qui rencontre des difficultés importantes.

« C'est connu que c'est bon pour les enfants, c'est une évidence, on sait que c'est important »

◇ *Les nuances apportées sont de trois ordres*

- Certains professionnels établissent une "hiérarchie" concernant la pertinence de l'activité avec l'animal en fonction des populations, hiérarchie qui définit des priorités et pèse dans les arbitrages entre différents programmes. L'apport de l'animal serait essentiel pour :
 - les enfants les plus jeunes
 - ceux qui souffrent de carences affectives et de pathologies de la relation et de la communication.

Il serait moins indispensable pour les adolescents, ou pour les jeunes souffrant de déficience intellectuelle légère, qui sont dans une problématique d'acquisition de savoir faire et de savoir être au quotidien et professionnel, problématique où l'animal n'a pas de place particulière.

- Parallèlement, on constate que certains établissements privilégient fortement les activités autour de l'animal (qu'ils les développent ou déplorent de ne pouvoir le faire), tandis que d'autres les définissent comme une possibilité parmi d'autres au sein de leur palette d'activités, qui n'est pas prioritaire et ne doit pas prendre le pas sur les autres.

-
- Enfin une minorité d'établissements manifeste une certaine distance vis-à-vis de ces activités, qu'ils ne développent pas et dont ils ne ressentent pas le besoin. Ces établissements se sont en général peu exprimés, mais rien ne laisse supposer que leur attitude repose sur une critique de fond de ces activités. Il s'agit plutôt d'un aspect qui n'a jamais été pris en considération, ou d'un refus fondé sur des raisons pratiques.

Concernant ces nuances apportées au jugement global, il n'a pas été possible de déceler des critères objectifs (population accueillie, type d'établissement) déterminant les différences constatées dans notre échantillon, différences qui sont plutôt à porter au compte des variantes individuelles, des convictions personnelles et des cultures d'établissement.

II - LES DIFFERENTES APPROCHES DE LA RELATION ENFANT / ANIMAL

Ce quasi consensus sur l'apport potentiel de l'animal à l'enfant est diversement fondé et étayé selon les individus, qui développent des approches plus ou moins "intuitive" ou "savante".

◇ **L'approche « intuitive »**

Sur le fond d'une sensibilité et d'une expérience personnelle du contact avec l'animal, cette approche, fréquente dans notre échantillon, n'est pas appuyée par des fondements théoriques précis, mais relève du bon sens et se renforce dans l'expérience professionnelle.

"Je suis fille de paysans, l'animal fait partie de ma vie"

Elle valorise les **bienfaits globaux** de la relation à l'animal, dont l'apport est perçu essentiellement à deux niveaux :

- Comme **support affectif**, particulièrement important pour des enfants à problèmes.

« Il vient restaurer l'affectivité de l'enfant, il est apaisant. Il n'est remplaçable par rien d'autre »

« L'animal, c'est un échange affectif qui se met en place, c'est interactif. L'enfant à problème, il est seul, l'animal rompt cette solitude. C'est très différent des arts plastiques, où on est dans la création, l'expression. »

- En tant que représentant **du vivant**, c'est à dire à la fois du monde naturel et de la réalité, avec lesquels il est essentiel que les enfants retrouvent un lien et apprennent à composer.

Sur cette base sont mises en œuvre des pratiques pédagogiques ou éducatives intégrant l'animal dans différents statuts :

-
- Soit comme support de **motivation**, pour sa capacité à susciter naturellement l'intérêt des enfants

« Les animaux sont une réelle aide pour les enfants qui ont des troubles de la conduite et de la personnalité, qui résistent à l'effort, à la relation, à l'apprentissage. Ils ont besoin d'être rassurés, stimulés, intéressés ».

« L'amour qu'ils portent aux animaux les amène à se dépasser »

- Soit comme support **pédagogique** ou éducatifs, à partir desquels vont pouvoir s'organiser un ensemble d'enseignements

« Pour nous c'est le support vivant indispensable de toute pédagogie, basée sur l'expérience. L'élevage de chenilles est relié à un livre. Grâce à lui ils ont appris les jours de la semaine, les couleurs, les nombres... Un enfant déficient auditif a besoin de vivre quotidiennement les choses pour les intégrer, ça ne peut pas se faire à l'extérieur...

- Soit comme éléments de **re-médiation**

"On peut aussi aborder les aspects de la mort, quand un animal meurt, ou de la sexualité. Des enfants abusés peuvent poser des questions sur la sexualité normale, c'est plus facile, on peut apporter des réponses de façon détournée... "

« Si l'animal est pris dans une démarche structurée, il devient promoteur de la notion de respect. En apprenant à le respecter, l'enfant apprend à respecter ses parents, à intégrer l'existence de l'autre autrement que comme objet de satisfaction ou de douleur, il devient être à part entière. L'enfant est confronté à un cadre relationnel auquel il doit se soumettre »

◇ **L'approche « savante »**

Ponctuellement certains professionnels développent une **approche plus « savante »** (sans être forcément fondée scientifiquement), qui consiste à distinguer les **apports spécifiques** de certains animaux, l'indication particulière de certaines pratiques dans des pathologies ou face à des difficultés précises de certains enfants, et à certains âges.

"Le cheval est très adapté pour des jeunes qui n'ont pas le langage, psychotiques ou autistes. Le contact avec l'animal est souvent leur première approche d'une relation. Ils trouvent naturellement le chemin de l'animal, ou plutôt l'animal trouve le chemin vers eux."

« Le travail est différent en fonction des pathologies, chaque groupe a un projet précis. Il faut les habituer aux animaux, apprendre à ne pas faire mal, à maîtriser ses pulsions, certains les nourrissent, d'autres peuvent aller jusqu'à les nettoyer... »

III – LA FORMATION ET L'INFORMATION

◇ *L'absence de fondements théoriques*

La profusion et le caractère très convergent des discours reconnaissant l'apport de l'animal à l'enfant en difficulté, témoignent d'une **certaine "culture" du sujet** dans les établissements.

Mais cette culture, même dans le cadre des approches "savantes" qui nous ont été décrites, ne semble pas structurée par des écrits, des écoles de pensée : aucune source d'information précise, aucune référence ou aucun auteur n'est cité.

Même si un savoir assez précis semble se développer autour du cheval, on ne fait allusion à aucun texte de référence.

Les interviewés n'ont connaissance d'aucune formation centrée sur l'apport spécifique de l'animal à l'enfant en difficulté. Chacun se forge son opinion, acquiert son expérience en ordre dispersé. On parle ainsi ponctuellement du "travail personnel d'un éducateur", ou de la "spécialisation" d'un moniteur d'équitation à l'enseignement aux personnes handicapées.

Cette culture n'est pas non plus traversée par un débat d'idées : les divergences d'attitudes et d'opinions ne sont jamais présentées sous un angle polémique. Lorsqu'une opposition est mentionnée, c'est plutôt concernant les moyens et l'attitude institutionnelle, que sur les indications ou résultats des pratiques. Une seule personne mentionne un argument "anti équitation " qui lui aurait été opposé.

« On nous accuse de développer le sentiment de toute puissance des enfants avec le cheval... J'ai eu des enfants tout puissants, je vous garantis qu'ils ne faisaient pas d'équitation! »

◇ **Le besoin d'information et d'échange**

- Certains professionnels, les plus impliqués, déplorent ce manque de formation, souffrent de l'absence de lieu d'échanges d'expérience en ce domaine.

Ils ont le sentiment de faire à leur niveau et avec les moyens du bord, en manquant à la fois de bases et de reconnaissance de leur travail.

"Je n'ai rien appris là dessus dans ma formation, je manque d'échanges, je suis à l'affût de tout ce qui peut aider l'enfant à progresser en sortant du chemin classique de l'école tout en respectant les programmes"

"On manque de partage d'expérience, d'échange avec les professionnels de l'éducation, de l'équitation, le Ministère de la Jeunesse et des Sports..."

"Je mesure mal les effets de la relation à l'animal, c'est intéressant car on sait que l'enfant dépasse ses problèmes relationnels, mais on ne mesure pas, je sais qu'il existe des écrits sur les vertus du travail auprès des équidés, mais je n'ai aucune référence"

- Mais ce besoin d'information, surtout dans une phase d'interrogation spontanée, n'est pas ressenti par tous. Il semble souvent acquis que le pragmatisme et l'enthousiasme suffisent en la matière, ou qu'il n'existe pas de savoir spécifique disponible, qu'il serait possible et utile d'acquérir.

PETIT INVENTAIRE DES PRATIQUES

I - CONSTAT GLOBAL

Les pratiques inventoriées varient sensiblement dans notre échantillon en fonction de la **vocation des établissements**, qu'il s'agisse de la présence d'animaux sur le site ou des activités hors site structurées autour de l'animal.

Au sein des établissements prenant en charge des enfants handicapés, on constate que :

- Dans la très grande majorité des cas, **aucun animal n'est présent** sur l'établissement. Seuls 4 établissements sur 20 font exception à cette règle. Encore faut-il noter que la présence animale est alors assez limitée (un chien, un hamster) et très discrète (des poissons).

L'absence d'animal peut correspondre à un choix : l'établissement n'en ressent pas le besoin, ou un animal serait inadapté à son fonctionnement. Mais on verra dans un chapitre ultérieur qu'il s'agit souvent de situations subies, de renoncements liés à des obstacles matériels et réglementaires.

On cite aussi de nombreux cas de présence d'animaux **dans le passé**, notamment dans les classes, ayant permis d'organiser des pratiques pédagogiques qui ont dû être abandonnées.

- Dans leur très grande majorité également, ces établissements organisent en revanche **des activités autour de l'animal à l'extérieur**, le plus souvent thérapeutiques et/ou pédagogiques, parfois de loisir.

Au sein des établissements prenant en charge les enfants et les jeunes en difficulté, la tendance est sensiblement différente :

- **La présence d'animaux** sur le site n'est pas plus fréquente au sein de notre échantillon, mais le cas échéant, elle prend des dimensions plus importantes (véritables élevages, grande variété d'animaux, animaux de grande taille) et s'inscrivent dans le projet d'établissement.

Cette présence animale semble pourtant aller aussi en diminuant : plusieurs établissements l'ont supprimée, ou envisagent de le faire.

-
- En revanche les **activités extérieures autour de l'animal sont moins systématiques** et il s'agit plus d'activités de loisir que d'activités structurées autour de buts pédagogiques clairement définis.

II – LA PRESENCE D’ANIMAUX DANS LES ETABLISSEMENTS

Un cinquième des établissements interrogés fait état d’une présence animale à l’intérieur de l’établissement, présence qui s’inscrit dans des cadres variables :

◇ Dans le cadre du projet d’établissement

- Présence de chèvres sur le terrain
- "Atelier nature", comprenant élevage de serpents, cobayes, phasmes, gerbilles, lapin... associé à un "atelier jardinage"
- Accueil d’animaux de ferme (âne, moutons), ainsi que d’animaux d’agrément (tourterelles, poissons, daims) et de compagnie (chien)

On mentionne des programmes abandonnés : élevage d’animaux de ferme et de basse-cour (chevaux, âne, cochon, poules), accueil de poneys associés à une activité équitacion.

Dans tous ces cas, il s’agit d’établissements accueillant des enfants en difficulté, et bénéficiant d’un cadre privilégié, notamment d’un site étendu.

Un professionnel est responsable des soins apportés aux animaux même lorsque les enfants ou les jeunes y participent.

Les directeurs de ces établissements sont personnellement très impliqués, et parfois depuis longtemps, dans ces programmes, qu’ils justifient par les multiples apports du **contact quotidien** avec l’animal : expérience affective, apprentissage de la responsabilité, apprentissage de la vie (au sens fort, y compris la naissance et la mort des animaux).

« Ce sont des enfants en grande souffrance ... Parler avec les animaux, leur donner du foin, ça a une fonction apaisante, quand ils sont tristes, surtout les plus jeunes... La naissance d’un agneau permet de reparler des relations parents - enfants, surtout si on doit nourrir l’agneau au biberon parce que la brebis ne s’en occupe pas ! »

« Certains enfants ne tiennent pas en classe toute la journée, ils viennent à l’atelier nature avec une fiche de travail pour s’occuper des animaux. Même si c’est une contrainte, l’éducateur les pousse à effectuer des tâches, pour

découvrir qu'un animal c'est pas uniquement le caresser... c'est valorisant pour un enfant qui est « tout en bas » de se dire : je suis capable, s'il vit c'est grâce à moi..." »

◇ **Dans le cadre de la classe**

La pratique consistant à avoir un ou plusieurs animaux dans le cadre d'une classe, afin d'organiser une pédagogie autour de cette présence semble en régression : vers à soie, lapins, hamsters, tortues ont été supprimés de plusieurs classes.

Les poissons en aquarium sont les plus facilement tolérés par les réglementations sanitaires, ce qui explique leur présence dans certaines classes (et dans un foyer d'hébergement pour jeunes en difficulté), à défaut d'autres possibilités.

« Je voulais à tout prix amener la vie dans la classe. L'aquarium est placé à l'entrée, ça apaise les enfants. Et ils font l'apprentissage de la responsabilité. Ils sont valorisés par leur tâche, le plus fort a été choisi pour le nettoyer, car il est le seul à pouvoir le porter, et il le sait. Un enfant qui a des problèmes avec la nourriture est chargé de donner à manger... »

Un établissement accueillant des enfants déficients visuels et auditifs maintient cependant de façon volontariste des animaux moins compatibles avec la réglementation : élevage de chenilles / papillons, têtards / grenouilles, lapins, cobayes

◇ **Dans un cadre moins structuré**

Deux établissements signalent la présence d'un chien sur le site. Il s'agit dans un cas du dernier témoin d'un projet plus vaste abandonné, dans l'autre cas, de l'initiative d'un éducateur qui vient travailler avec son chien.

La simple présence d'un chien aux côtés des enfants lors des activités extérieures est décrite comme positive à tous égards : c'est un facteur de motivation des enfants (son enthousiasme manifeste pour toute activité est communicatif), il leur permet d'apprendre à maîtriser leur peur, à comprendre un langage sans mots, des rituels s'organisent autour de la tenue de la laisse ...

III - LES ACTIVITES AVEC DES ANIMAUX HORS SITE

◇ Activités thérapeutiques

Il s'agit essentiellement **d'activités équestres**, avec des poneys ou des chevaux, pour des enfants psychotiques ou ayant des pathologies autistiques, ou des enfants ayant des troubles de la conduite et de la personnalité.

Presque 1 établissement sur 2 parmi ceux qui accueillent des enfants handicapés dans notre échantillon a développé ce type d'activité, qui s'inscrit dans le projet personnel élaboré avec l'enfant.

Il s'agit de stages annuels ou pluriannuels, destinés à des petits groupes d'enfants (4 à 9), de tous âges, à raison de 1 à 2 heures par semaine dans un centre équestre proche de l'établissement.

L'existence d'études sérieuses et reconnues sur l'apport de l'équithérapie légitime ces pratiques, même si les contenus précis en sont peu diffusés.

Plus largement les interviewés insistent sur la « polyvalence » du cheval, son apport à tous les niveaux (social, éducatif, psychologique, psychomoteur), quel que soit le type de difficulté de l'enfant.

"Je suis persuadée que l'équitation en elle-même est thérapeutique, pour tout le monde... Il y a un engagement fort, c'est une activité à risque, et quand il y a risque vous vous sentez exister, y a la communication, un langage du corps"

"c'est un monde très riche, chaque enfant en retire quelque chose de particulier"

◇ Activités pédagogiques/ éducatives

Plusieurs établissements accueillant des enfants handicapés font appel à des **fermes pédagogiques** des environs, soit pour des visites ponctuelles, soit dans un cadre suivi.

« On a une « classe ferme », c'est une classe spécialisée pour des enfants qui sont au stade de l'apprentissage précognitif. Une semaine, ils vont à la ferme,

voient les animaux, la traite, les petits, et la semaine suivante il reprennent en classe, avec des dessins, des exercices.. Il y a une fête de fin d'année.»

L'équitation peut également être considérée comme activité pédagogique, ou du moins dont l'apport pédagogique et éducatif est évident, même si l'activité n'est pas structurée comme telle

« On propose aux jeunes des microclubs où ils peuvent se fatiguer, dépenser leur énergie. C'est une prestation de service comme une autre... Les leçons d'équitation en font partie. On n'a pas pris le temps cette année d'étudier son aspect pédagogique, c'est plus un plaisir et un moment d'évasion...Mais il y a un transfert intéressant, pour une fois ce n'est plus l'homme qui répond aux consignes, c'est un animal... Ils se rendent compte qu'ils ne peuvent pas tout maîtriser... »

Enfin, des stages ou des activités **au sein d'univers en relation avec l'animal** peuvent être proposés à des jeunes en difficulté, parfois dans une perspective professionnelle, parfois dans une visée plus globale.

Sont cités :

- Travail dans un centre équestre, formation de palefrenier
- Stage chez des vétérinaires, stage de dressage ou de toilettage de chiens
- Accord avec la SPA pour promener les animaux

◇ **Activités de loisir**

Visites ou courts séjours à la ferme, sorties équestres, visites de zoos ou de centres animaliers peuvent en faire partie.

C'est notamment le cas dans des établissements qui n'ont aucun recours structuré à l'animal dans leur pédagogie, et ne valorisent pas particulièrement son apport.

"L'animal n'est pas travaillé en tant que tel, c'est un support possible pour une activité ludique"

Mais dès lors que le contexte s'y prête, et que l'éducateur est convaincu de ses bienfaits, le contact avec les animaux est également privilégié dans les activités ludiques.

"En ce moment c'est les vacances, je leur fais faire de la pêche, des promenades en calèche, ce n'est pas pareil, mais tous les enfants demandent à caresser les chevaux..."

IV – PREMIER BILAN

Ce petit inventaire des pratiques met à jour les tendances suivantes :

- Le cheval est l'animal le plus utilisé, en raison de l'existence d'une offre de centres équestres et de moniteurs impliqués, et parce que le savoir à son propos est le mieux organisé. C'est aussi un des plus coûteux pour les établissements.
- Les autres animaux font l'objet d'utilisations plus dispersées et les pratiques qui leurs sont associées ne répondent pas à des indications ou à des règles systématiques.

Elles semblent toujours relever du cas particulier, être issues d'une conjonction de facteurs favorables ou défavorables à leur émergence et à leur succès.

Plus largement on constate que, malgré l'existence d'un quasi consensus sur l'intérêt potentiel du travail avec les animaux et de leur présence dans l'environnement de l'enfant, les pratiques sont loin d'être systématiques :

- La perception positive de l'animal ne se traduit pas systématiquement dans un projet concret
- les conditions objectives ne sont pas toujours favorables au développement d'activités
- l'apport de l'animal n'est pas forcément perçu comme supérieur à celui d'autres activités.

A l'inverse l'implication et la conviction forte de certains professionnels leur permet de surmonter des obstacles majeurs pour faire vivre une activité dans laquelle ils croient et où ils s'investissent personnellement.

☞ *C'est l'ensemble de ces déterminants qu'on se propose d'étudier maintenant, dans la perspective de mettre à jour les leviers potentiels de dynamisation de ces activités dans les établissements.*

LES DETERMINANTS DES PRATIQUES

I - LES FACTEURS FAVORABLES ET LES CONDITIONS DE FAISABILITE

◇ **Sur le site des établissements**

- **L'implantation de l'établissement dans un site naturel** plutôt qu'en pleine ville est évidemment une condition très favorable.
- A fortiori s'il dispose de grands locaux ou d'un terrain sur lequel des animaux peuvent évoluer facilement et contribuer à l'équilibre écologique et esthétique du lieu.

"Sur un parc de 16 hectares, la présence de chèvres présente le double avantage du débroussaillage et de la dimension pédagogique".

"On a un cadre exceptionnel. Depuis 4 ans, nous avons mené un projet de réfection des surfaces, en faisant intervenir des artistes contemporains... L'accueil des animaux fait partie d'un projet global d'amélioration du cadre environnant pour le rendre plus chaleureux, plus sympathique..."

En ville, ou dans un espace limité, on devra se contenter d'animaux de petite taille et les difficultés de prise en charge seront plus fortement ressenties.

◇ **Les activités hors établissements**

Sur le principe, les activités extérieures sont parfois privilégiées dans une optique de socialisation des enfants.

"L'objectif est de limiter la stigmatisation"

Elle permet également de pallier, relativement, l'absence d'animaux sur le site au quotidien, et plus globalement ce qui est désigné par certains comme une coupure d'avec le monde naturel.

Mais le développement de ces activités est conditionné par **l'existence d'une offre** : l'absence de pôle ressources sur l'animal constitue à l'inverse un frein indépassable.

Cette offre doit être **accessible et compatible** avec la population des enfants à accueillir :

- Accessible en termes de prix, de proximité et de disponibilité

"les fermes pédagogiques ont un tel succès dans la région, qu'il faut réserver 18 mois à l'avance"

"on a pu saisir l'opportunité d'un créneau disponible dans un centre pas trop loin"

- Avec une qualité d'accueil adaptée aux enfants et à leurs difficultés particulières, et une qualité d'enseignement qui suppose une implication, un talent, voire une formation spécifiques qu'on ne trouve pas partout

"Un centre hippique avait une monitrice très impliquée à l'égard de nos enfants. Elle se battait pour qu'ils aient les chevaux qu'il leur fallait, elle savait s'y prendre avec eux. Le centre étant gratuit car créé par la ville, toutes les écoles y vont et le jour où la monitrice est partie, personne ne s'occupait plus de nous comme nécessaire, les enfants ne retrouvaient plus leurs chevaux, ils ne progressaient plus, c'était ingérable il a fallu arrêter"

"La psychomotricienne a écrit tout un projet là dessus mais le bon fonctionnement de cette méthode dépend de la personnalité de la monitrice du centre équestre.... On a eu une mauvaise expérience avec le centre à côté, on est obligé d'aller à 15 km"

Les établissements insistent sur la nécessité et la difficulté de créer de **véritables partenariats avec des professionnels extérieurs** pouvant seconder le travail des éducateurs.

"On manque de pôle ressources, de gens qui ont une compétence et qui acceptent de travailler avec nous en synergie"

◇ **Dans les deux cas**

La condition sine qua non de toute activité autour de l'animal est la présence au sein du personnel de l'établissement **d'une personne préalablement expérimentée en ce domaine, sensibilisée au travail avec l'animal, et suffisamment impliquée pour construire, faire adopter et faire vivre un projet dans la durée.**

Il peut s'agir du directeur, d'un éducateur, d'un responsable pédagogique ou d'un thérapeute.

Sans ce moteur essentiel, il est peu probable qu'un programme autour des animaux voie le jour. D'une part en raison des difficultés et contraintes objectives qui lui sont liées, d'autre part parce que l'équipe donnera la priorité à des activités avec lesquelles elle a davantage d'affinité et qu'elle jugera tout aussi profitable aux enfants.

A noter : La question des **critères d'évaluation** de l'indication d'une activité autour de l'animal Vs une autre, est rarement posée. Le choix relève de l'expérience, de la sensibilité et de l'opportunité.

"Si on l'a mis en place, c'est grâce à la présence d'une psychomotricienne chevronnée, qui a l'expérience de ce type de programmes"

"Il faut coordonner les trois pôles, soignants, éducateurs, pédagogues. Il arrive que l'animal soit une solution recommandée, mais c'est rare... On n'est pas tellement sollicités sur le sujet"

"Ce sont les éducateurs qui décident chaque année... L'équipe n'est pas très touchée par les animaux, c'est lié à la personnalité des professionnels"

II – LES FREINS

Au-delà des conditions définies ci-dessus, les principaux obstacles perçus sont les **problèmes sanitaires** et les **difficultés d'organisation**.

- **Les contraintes matérielles**

La présence d'animaux suppose un **encadrement très strict** d'une part pour éviter les risques pour les enfants, et d'autre part pour canaliser l'agressivité qu'ils peuvent développer. **La maltraitance** a d'ailleurs amené des renoncements à la présence animale dans certains établissements.

*"Un lapin terrorisé est mort...l'autre criait dès qu'il voyait les enfants arriver"
"Un animal en liberté c'est impensable... Il a vite fait de prendre un mauvais coup... Avec certains jeunes il faut un animal qui ait du répondant"
"Le chat s'est sauvé. On n' a pas renouvelé l'expérience"
"Si les adultes ne font pas correctement leur travail, l'animal souffre. Une ânesse qui subissait l'agressivité des enfants est tombée malade, il a fallu la placer chez un agriculteur..."*

A signaler : un des multiples intérêts reconnus du cheval et de l'activité équestre est le caractère impressionnant de l'animal, qui limite les risques de maltraitance d'une façon très pédagogique

"Pas de cruauté avec les chevaux car l'animal est redoutable. Le jeune apprend qu'il n'est pas le maître et ça lui fait du bien, il peut dépasser sa frustration, aller vers un plaisir différé... Il découvre aussi qu'il peut le diriger sans violence s'il respecte les règles, ça lui donne confiance"

Plus globalement s'occuper des animaux au quotidien, en prendre soin pendant les périodes de fermeture de l'établissement, faire face aux multiples désordres induits par leur présence impose une **organisation et des responsabilités importantes**. Les établissements ne trouvent pas toujours dans leur personnel les ressources pour y faire face

"c'est un projet lourd à porter, que faire si un animal casse une barrière, que faire pendant les week-ends et les vacances? L'engagement initial des équipes n'a pas été relayé. Un éducateur a peur, les autres disent "on est là pour les enfants, pas pour les animaux"..."

Ces contraintes sont d'autant plus fortes que les animaux sont nombreux, mais un simple hamster peut poser des problèmes insurmontables à certaines équipes.

- **Les problèmes sanitaires et de sécurité**

Risques de morsures, d'allergies, de maladies sont rédhibitoires pour certains responsables. Mais le principal frein cité est la **réglementation sanitaire**.

Cette réglementation est diversement perçue et évaluée : soit on fait état d'une interdiction formelle et complète, soit on l'estime "difficilement compatible" avec la présence d'animaux, mais contournable.

"C'est absolument interdit dans tous les établissements qui dépendent de la DDASS et de l'éducation Nationale!!!"

"On a imposé un chien dans un IME, malgré l'opposition des organismes de contrôle : on savait que sinon les enfants allaient retomber dans la psychose. Ca leur permettait de porter attention à quelqu'un d'autre qu'à leur agitation intérieure"

"Il faut faire l'effort de tourner le dos au règlement draconien de l'hygiène"

"On a réussi à garder un lapin dans une classe mais on n'a pas pu garder le chat qu'un gamin avait trouvé"

Cette réglementation est souvent jugée inadaptée, excessive, contraire au bien des enfants et à la motivation des éducateurs. Les discours explosifs ou désabusés de certains interviewés témoignent des problèmes qu'elle leur pose.

"L'animal nous manque beaucoup et on ne peut pas faire appel à lui pour des raisons de lois sur l'hygiène.. Pourtant apprendre à se laver les mains après avoir touché un animal, ça fait partie de l'apprentissage de l'hygiène... Dans un établissement pour aveugles, on a même du mal à faire accepter les chiens d'aveugles ! Pour l'instant on est tranquille avec notre jardin mais ils vont nous interdire de manger nos légumes bientôt... Déjà à l'atelier pâtisserie, on a des soucis, on ne peut pas manger le gâteau fabriqué ici, ou à la maison par un enfant. Il faut être encadré par un éducateur technique !"

"Il faudrait que nos organismes de tutelle arrêtent d'ouvrir le parapluie le plus grand possible et de tout interdire. On passe notre temps à se contorsionner pour trouver des moyens, alors qu'avec les animaux, on avait des moyens simples et intéressants pour expliquer la vie. Maintenant on a les films vidéo !"

A partir de ces considérations, s'élabore parfois un discours critique plus large, qui incrimine simultanément l'absence de reconnaissance institutionnelle, la rigidité des cadres, et une formation technocratique des éducateurs qui néglige le rapport au vivant au profit des aspects légaux et comptables.

Ce sont moins les freins aux activités avec l'animal qui sont ici en question, que l'accumulation d'obstacles à tout projet innovant.

"Ici le travail avec l'animal n'a même pas été envisagé, on n'a ni le budget, ni le temps pour réfléchir, ça ne me serait pas venu à l'esprit d'en parler... On nous demande de mettre les enfants dans un moule, de les rendre conforme. Il faut des résultats chiffrables... C'est le règne de la pensée bloquée, on n'a plus le désir de rien faire tellement on est enfermé dans des lois"

"On propose aux enfants une vie coupée de la nature, du concret... Ils n'ont plus le droit d'aller dans les cuisines, le passe plat ressemble à une guillotine, pourtant éplucher des carottes ça peut leur faire du bien... Les conditions sont telles qu'on ne peut même plus avoir un chat... Alors on va faire des fermes pédagogiques partout, mais c'est quoi, un loisir de plus, ou une occasion de sentir le vivant, une réelle alternative au game boy et à la TV?"

- **La question budgétaire**

Elle est bien entendue perçue comme une difficulté, mais sauf cas particulier, n'est pas avancée comme obstacle principal, du moins dans un premier temps : un budget plus confortable ne lèverait pas les freins majeurs, qui relèvent d'une attitude institutionnelle plus large.

Toutefois il permettrait de réduire les difficultés (locaux, personnel disponible pour s'occuper des animaux, solutions pendant les

vacances) et de faire profiter davantage d'enfants des activités en place.

Il aiderait également, ponctuellement, à initialiser des projets, pour lesquels il serait plus facile de faire voter un budget une fois que des résultats sont là.

LES PERSPECTIVES

I – AU BILAN

La situation actuelle se caractérise par la coexistence de trois dimensions paradoxales :

- Une conviction très partagée du bien fondé de l'activité autour de l'animal pour l'enfant en difficulté, mais une absence d'ancrage théorique et de formation dans ces domaines
- L'existence d'une multitude d'initiatives et de projets autour de l'animal dans les établissements, sans lien entre ces projets, et sans échange entre leurs promoteurs
- Une réglementation sanitaire contraignante, souvent interprétée comme une opposition larvée de l'institution

Sollicités au sujet de ce qui les aideraient à développer leurs activités autour des animaux, la majorité des établissements **expriment spontanément peu d'attentes**. Tous d'ailleurs ne souhaitent pas les développer davantage.

Seuls ceux qui ont réalisé en amont un travail sur ces thèmes, ou ceux qui rencontrent en ce moment des difficultés en ce domaine sont en mesure d'énoncer des besoins précis.

Pour la plupart, les préoccupations les plus urgentes sont ailleurs, la question de l'animal passe au second plan pour les responsables d'établissement, qui éprouvent certaines difficultés à estimer ce qui peut ou non évoluer, ce qu'ils peuvent attendre, et de qui.

Pourtant dans le contexte il existe de réels besoins, qui émergent au terme de la réflexion que l'interview enclenche chez les responsables et que nous présentons ici, enrichis par notre analyse des situations décrites.

II - LES TROIS REGISTRES DE BESOINS

◇ **Le besoin de formation et d'information**

On l'a signalé au premier chapitre de ce rapport, en montrant combien il est présent chez une partie des interviewés, et à quel point il reste latent chez d'autres, malgré leur adhésion au principe, voire leurs pratiques effectives.

Il s'agit donc à la fois de **répondre aux attentes** :

- faire connaître les études, les expériences et leurs résultats
- créer des lieux d'échange d'expérience (site Internet, rubriques dans la presse professionnelle, colloque)
- promouvoir un enseignement spécifique dans les écoles d'éducateurs, des formations continues pour les professionnels en activité

....mais également, au travers de cette information, de **susciter** et de **légitimer une curiosité pour le sujet** : donner envie d'en savoir plus, de faire partager son expérience, d'approfondir sa compréhension du sujet.

◇ **Le besoin de développement des ressources**

- Développement de **pôles ressources extérieurs** aux établissements : centres équestres, fermes pédagogiques ou autre lieu d'activité et de vie, disposés non seulement à accueillir les enfants des établissements, mais à mettre en œuvre de véritables partenariats, à faire évoluer leurs pratiques et leur réflexion en ce sens

Plus on aura de partenaires extérieurs, centre équestre, propriétaire de chenil, qu'importe, mieux ce sera pour nous, mais des gens qui ont une formation, pas seulement des marchands..."

-
- Développement des **ressources propres** (matériel, personnel, budget...) :
 - aide à l'organisation de mini séjours dans des lieux avec des animaux ou de séjours de fins de stage équestre avec les chevaux
 - aide à l'initialisation de nouveaux projets
 - soutien budgétaire pour étendre les activités existantes ("coup de pouce")

◇ ***Le besoin de reconnaissance et de soutien institutionnel***

La reconnaissance proviendra en partie de la satisfaction des besoins précédents.

Mais ce désir se traduit aussi par des suggestions de lobbying en direction des institutions, visant à mettre en place un cadre qui favorise ces programmes, notamment :

- Faire de la relation à l'animal une **véritable cause** dans le grand public et le sensibiliser à sa dimension thérapeutique, et de façon plus large favorable au bien-être des enfants en difficulté
- Sensibiliser les organismes de tutelle à la nécessité d'assouplir les cadres, et faire évoluer la réglementation.

4 – Annexe : le guide d'entretien

Présentation, recherche de l'interlocuteur :

- Demander le responsable d'établissement ou une personne autorisée
- Bonjour, je suis XXX du CerPhi : un institut d'études spécialisé sur le secteur **associatif**.
- Une étude demandée par la Fondation Adrienne et Pierre Sommer.
- Etude qui porte sur la présence et l'utilisation d'animaux dans les établissements, que ce soit à titre d'animal familier ou dans un cadre pédagogique ou thérapeutique
- Acceptez vous de répondre à quelques questions dans le cadre de cette étude.

PARTIE 1

1) Spécificité de votre établissement : *(rapide) ceci peut être également demandé en cours de route ou a la fin, si l'inter démarre vite*

Pour commencer pouvez-vous me donner quelques renseignements sur votre établissement?

- Le type d'enfants ou de jeunes accueillis
- le nombre de personnes accueillies
- y a-t- il des méthodes, des projets particuliers développés, qui vous sont spécifiques?

2) L'animal dans l'établissement , quelle place?

- Y a-t-il des animaux **sur le site de l'établissement** même à titre d'animal familier?

Si oui : ces animaux sont-ils intégrés à une pratique éducative ou pédagogique?

- Y a –t- il des pratiques éducatives et/ou thérapeutiques avec des animaux **en dehors** du site (équitation, ferme pédagogique...)

Pratiques pédagogiques ou thérapeutiques avec animaux : II A	Aucune pratique éducative ou thérapeutique : II B
Présence d'animaux sur le site, intégrés à la vie quotidienne : III A	Aucune présence sur l'établissement : III B

II A Pratiques pédagogiques ou thérapeutiques avec animaux :

Parlons des pratiques éducatives ou thérapeutiques que vous avez développées autour des animaux

- Quelles pratiques, pouvez-vous me décrire rapidement de quoi il s'agit?
Qui est concerné, où ça se passe, comment ça se passe, en quoi ça consiste, dans quel projet ça s'insère?
- Comment avez-vous commencé, qui a initié ces pratiques, dans quelle perspective
- Quels bilan pouvez vous en tirer rapidement, quels sont tous les avantages que vous y voyez vous pour l'établissement, et pour les enfants
- Quelles difficultés, quels inconvénients
- **A l'avenir** pensez vous continuer, ou développer ce type de programmes?
- Si oui : Quels types de programmes, pour quelles raisons?
- **Besoins, attentes** : Qu'est ce qui vous aiderait à le faire, y -t- il des choses qui vous manquent aujourd'hui pour les développer ces aspects?
- Quelle aide pourrait vous apporter le fondation P et A Sommer?

Si également présence d'animaux familiers non inscrits dans un programme spécifique : aller III A, et adapter en fonction de ce qui aura déjà été dit

Si aucun animaux sur le site : ➔ Aller a la partie III B

II B Aucune activité ou programme pédagogiques ou thérapeutiques avec animaux

- Pour quelles raisons n'avez-vous aucun programme autour des animaux?
- Y en a - t- il eu dans le passé, lesquelles
 - Si oui : Pourquoi ont-elles été abandonnées
- **A l'avenir** pensez vous intéressant de développer ce type de programmes?
 - Si oui : Quels types de programmes vous intéresseraient, dans quelles conditions, que vous manque t-il pour le faire
 - Si non pourquoi, qu'est ce qui vous freine?
- **Attentes**
 - Qu'est ce qui vous aiderait à le faire, y -t- il des choses qui vous manquent aujourd'hui pour développer ces aspects?
 - Quelle aide pourrait vous apporter la fondation P et A Sommer?

Si présence d'animaux familiers non inscrits dans un programme spécifique : aller III A, et adapter en fonction de ce qui aura déjà été dit

Si aucun animaux sur le site : → Aller a la partie III B

III A PRESENCE D'ANIMAUX, INTEGRES A LA VIE QUOTIDIENNE

Parlons des animaux qui sont dans votre établissement

- Quels animaux, combien, vivent dans quelles conditions (liberté, amenés chaque jour par un éducateur, dans l'école...)
- Comment sont ils arrivés, qui les a introduits
- Qui s'en occupe
- Dans quels contextes les enfants sont-ils en relation avec eux,
- Quels avantages y voyez vous pour les enfants
- Quels inconvénients pour l'établissement d'une part, pour les enfants d'autre part
- Et à l'avenir pensez-vous intéressant de développer la présence d'animaux ou les activités avec les animaux

- Pour quelles raisons et comment?
- Qu'est ce qui vous aiderait à le faire, y -t- il des choses qui vous manquent aujourd'hui pour développer ces aspects?
- Quelle aide pourrait vous apporter la fondation P et A Sommer?

Aller à IV

III B Aucune présence animale sur le site

Parlons des raisons pour lesquelles il n'y a pas d'animal sur votre site

- **Freins** : Connaissez vous ces raisons
- Y en a –t- il eu à d'autres époques?
 - Si oui : de quoi s'agissait il, comment cela se passait, pour quelles raisons n'a –t-on pas continué
- **A l'avenir** pensez vous que vous aurez des animaux sur le site?
 - Pour quelles raisons et comment?
- Qu'est ce qui vous aiderait à le faire, y -t- il des choses qui vous manquent aujourd'hui pour développer ces aspects?
- Quelle aide pourrait vous apporter la fondation P et A Sommer?

Aller à IV

Partie IV A tous

- ◇ Estimez vous que vous disposez de suffisamment d'info
- ◇ Si oui : par quel canal, quelle info...
- ◇ Si non : que vous manquerait-il, sous quelle forme.